

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de composantes  
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des unités de recherche  
Mesdames les directrices des Écoles Doctorales  
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs administratifs de composantes

Villetaneuse, le 10 Avril 2025

**Objet : recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement 2025**

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers collègues,

Comme chaque année, nous allons procéder au recrutement de nouveaux doctorants et doctorantes contractuels avec mission complémentaire d'enseignement dans les composantes de l'Université Paris XIII - Sorbonne Paris Nord.

La campagne de recrutement se fera via la plateforme SIRIUS.

La plateforme sera ouverte aux composantes du 14 avril au 19 mai 2025 pour le dépôt des besoins, de l'argumentaire et des fiches mission.

Le dépôt des candidatures aura lieu du 26 mai au 25 juin 2025 dernier délai. Les modalités détaillées de cette procédure sont précisées en annexe.

Pour toutes questions et informations concernant cette campagne, je vous invite à vous rapprocher du pôle études doctorales de la direction de la recherche auprès de Séverine Girod.

Afin d'éviter certaines anomalies telles que des recrutements effectués par des enseignantes et enseignants sans notification à leur composante ou encore des enseignements commencés avant signature du contrat, je tiens à vous rappeler les points suivants :

- les doctorantes et doctorants en doctorat sans contrat doctoral ne sont pas éligibles à cet appel à candidature,
- aucun service d'enseignement ne pourra être effectué avant la signature du contrat doctoral avec mission d'enseignement.
- il est impératif que le recrutement de ces doctorantes et doctorants contractuels **passse par les composantes et la direction de la recherche**,

Je vous prie d'assurer la diffusion la plus large possible de cette information, notamment à l'ensemble des responsables de formation ainsi qu'aux potentiels candidates et candidats.

Le Vice-Président de la commission recherche



Khaled Hassouni

## Procédure de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement

### Rappel

Le recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission d'enseignement passe par les composantes et la Direction de la recherche (DR). Aucun doctorant ou doctorante ne peut être recruté.e directement par un responsable de formation ou un enseignant-chercheur.

Les doctorantes et doctorants en thèse sans contrat doctoral ne sont pas éligibles à cet appel à candidature.

Aucun service d'enseignement ne peut être effectué avant la signature du contrat doctoral avec mission d'enseignement.

### Etape 1 / Au niveau des composantes

#### 1. Référent.e « doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement »

Ce référent est le correspondant de la DR pour toutes les questions relatives aux missions d'enseignement des doctorantes et doctorants contractuels de la composante : définition des besoins et affectation des doctorantes et doctorants par discipline et formation, désignation des tuteurs, suivi des doctorant.es contractuels, ...

Ouverture de la plateforme SIRIUS pour les composantes : du 14 avril au 19 mai 2025.

<https://sirius.univ-paris13.fr/>

#### 2. Définition des besoins des composantes

De façon à bien déterminer quels sont les besoins des composantes, le nombre de doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement actuellement en activité dans chaque composante, selon la discipline et l'année d'expiration des contrats, figure sur la plateforme. Ce support vous permettra de visualiser les doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement en fin de contrat.

Les composantes doivent déposer via la plateforme SIRIUS :

- le nombre de nouveaux recrutements de doctorantes et doctorants contractuels avec mission d'enseignement souhaité dans chaque discipline pour la rentrée 2025,
- une fiche de mission succincte comportant un service de 64H TD pour chaque mission d'enseignement,
- un argumentaire court (1 page maximum) présentant la demande globale de la composante.

Ces demandes de recrutement doivent parvenir à la DR via SIRIUS au plus tard pour le **19 mai 2025**. Aucune fiche de poste ne sera acceptée au-delà de la date limite.

#### 3. Ouverture de l'application en ligne pour les candidatures.

Les candidates et candidats pourront déposer leur dossier du 26 mai au 25 juin 2025 dernier délai.

#### Liens de connexion à la plateforme :

- Pour les doctorantes et doctorants déjà inscrits à USPN (avec compte utilisateur) :  
<https://sirius.univ-paris13.fr/>
- Pour les autres candidats (sans compte utilisateur Sirius) :  
[https://sirius.univ-paris13.fr/pw\\_doct\\_mission\\_ens\\_nocas](https://sirius.univ-paris13.fr/pw_doct_mission_ens_nocas)

## Etape 2 / Nombre de postes de doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement ouverts pour 2025

Le nombre de nouveaux contrats sera limité strictement à 45.

Compte tenu du fait qu'il y aura également 45 nouveaux bénéficiaires de contrats doctoraux à l'Université Sorbonne Paris Nord, auxquels s'ajouteront les contrats doctoraux sur d'autres ressources (EPST, Région, contrats de recherche, ...), ce nombre de missions d'enseignement permettra juste de satisfaire la majorité des demandes des doctorantes et doctorants contractuels effectuant leur doctorat dans une unité de recherche de l'Université Sorbonne Paris Nord. C'est à ces candidates et candidats que la priorité sera donnée.

## Etape 3 / Candidatures et recrutement : procédure et calendrier

### 1. Mai-juin 2025 : première campagne de candidatures des doctorantes et doctorants contractuels pour une mission complémentaire d'enseignement

Une première campagne sera ouverte aux candidates et candidats qui sont déjà en contrat doctoral ou qui sont candidats à un contrat doctoral dans le cadre des campagnes 2025.

Les candidatures aux missions d'enseignement se déroulent en ligne du 26 mai au 25 juin 2025 dernier délai, sur la plateforme SIRIUS.

Les candidatures s'effectuent sur **un maximum de 4 fiches de missions d'enseignement**. En cas de candidatures sur plusieurs missions, une priorisation des choix est demandée.

### Cas des candidatures au « contrat doctoral avec mission complémentaire d'enseignement » des doctorantes et doctorants étrangers :

La sélection des candidatures au contrat doctoral avec mission complémentaire d'enseignement des doctorantes et doctorants étrangers sera faite après un test linguistique et un entretien avec le directeur de l'école doctorale pour tester leurs capacités à enseigner en français (ou dans une langue étrangère le cas échéant). Faute de quoi, il sera proposé à la candidate ou au candidat une formation en FLE (Français Langue Étrangère) et celui-ci pourra éventuellement, en fonction des places disponibles, être à nouveau candidat en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de contrat doctoral.

### 2. Affectation des candidats

Une première réunion de la commission d'affectation permettra de sélectionner et d'affecter la grande majorité des candidates et candidats des deux écoles doctorales de l'Université Sorbonne Paris Nord.

La réunion d'affectation aura lieu **le 2 juillet 2025 à 10h**. Elle réunira, sous la présidence du Vice-Président de la commission recherche, les référents des composantes, les écoles doctorales et la direction de la recherche.

Suivant l'adéquation des besoins des composantes avec les candidatures sélectionnées, une candidate ou un candidat pourra être affecté sur l'une ou l'autre des fiches de postes qu'il aura sélectionnées, éventuellement dans une autre composante que celle au sein de laquelle il fait son travail de recherche.

Les doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement ainsi sélectionnés seront alors très rapidement avertis et pourront immédiatement entamer les démarches administratives (inscription en doctorat, pièces administratives pour le contrat doctoral), pour signer leur contrat auprès de la Direction des Ressources Humaines.

### 3. Deuxième campagne de candidatures des doctorants contractuels pour une mission complémentaire d'enseignement

Dans le cas où les 45 missions n'auraient pas été pourvues en juillet 2025, une seconde campagne de candidature sera ouverte.

Comme lors de la 1<sup>re</sup> campagne, les candidatures aux missions d'enseignement se déroulent en ligne, sur la plateforme SIRIUS.

Il est **fortement recommandé** à tous les candidates et candidats potentiels à un contrat doctoral de l'Université Sorbonne Paris Nord ou d'autres universités, et souhaitant également une mission complémentaire d'enseignement à l'Université Sorbonne Paris Nord, de candidater dès le mois de mai 2025.

En effet, en fonction des résultats de la première campagne, il est possible que l'ensemble des postes soient pourvus et que cette campagne soit annulée.

#### 4. Affectation des candidats, deuxième campagne de recrutement

Une seconde réunion permettra de sélectionner et d'affecter les candidats **le 25 septembre 2025 à 14h**.

Il est demandé aux composantes de ne pas leur affecter un service avant la signature de leur contrat doctoral avec mission complémentaire d'enseignement (ou avenant au contrat).

#### Etape 4 / Résultats de la campagne d'affectation et suivi des doctorantes et doctorants

Les candidatures retenues pour une mission d'enseignement seront consultables par fiche de poste sur la plateforme SIRIUS.

L'affectation d'une doctorante ou d'un doctorant contractuel avec mission complémentaire d'enseignement dans une composante donnée sera inscrite dans son contrat doctoral ou dans la convention passée avec l'établissement extérieur à l'Université Sorbonne Paris Nord (tous les deux modifiables annuellement par avenant).

#### Tutrice / tuteur :

Par ailleurs, la nomination d'une doctorante ou d'un doctorant contractuel avec mission complémentaire d'enseignement devra être accompagnée de la désignation d'une tutrice ou d'un tuteur au sein de la composante chargée de son suivi. Cette tutrice ou ce tuteur sera le correspondant local pour tout problème éventuel rencontré par la doctorante ou le doctorant dans l'exercice de sa mission complémentaire d'enseignement. Cette tutrice ou ce tuteur devra être désigné dans la fiche de poste et servira de contact éventuel lors des candidatures des doctorantes et doctorants.

---

#### Référente :

##### Séverine Girod

Responsable du pôle études doctorales

01 49 40 39 83

resp-etudesdoctorales-dr@univ-paris13.fr